Prise de position de la société civile du Sud-Kivu relative à la sortie du rapport de la commission d'enquête parlementaire "grands-lacs" du sénat belge.

La Société Civile du Sud-Kivu a suivi avec un réel intérêt tout le processus enclenché par le Gouvernement belge au sujet des pillages des richesses naturelles de la République Démocratique du Congo et de l'implication des entreprises belges dans ces pillages et le financement de la guerre, elle tient aujourd'hui à exprimer sa déception au regard des conclusions auxquelles la commission ad hoc aboutit.

Nul n'ignore que le Sud-Kivu est et a été le principal théâtre des événements qui endeuillent aujourd'hui la République Démocratique du Congo. La délégation de la dite commission chassée comme des malfrats du territoire contrôlé par le Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD/ Goma) trouve aujourd'hui plaisir à ne le signifier que par un court paragraphe rédigé en néerlandais comme pour louer l'ac te qui consacre à nos yeux la partition de la République Démocratique du CONGO (P 6 : que ces autorités sur les territoires sont reconnues de facto - COMME QUOI ??? le flou est sciemment entretenu - par la communauté internationale).

Cela n'a pas deux significations : c'est **«reconnu»** par la communauté internationale. Ceci nous rappelle malheureusement la chanson des principaux dirigeants du R.C.D/Goma qui déclarent l'imperium que l'Accord de LUSAKA leur confère sur le territoire qu'il prétende contrôler. Simple coïncidence ou complicité ? L'histoire nous le dira. Quoiqu'il en soit: cela ne devra pas ressembler aux larmes de crocodile que les officiels belges versent aujourd'hui sur le dossier LUMUMBA.

Quel impact la gifle du RCD/Goma aura eu dans les conclusions, les constatations et autres recommandations?

Quelles contradictions avec tous les efforts déployés par le Vice-Premier Ministre et Ministre belge des Affaires Etrangères pour le retour à la Paix et à la restauration d'un Etat de droit en République Démocratique du Congo?

Il est curieux que la Commission parlementaire puisse traiter au même pied d'égalité les parties en conflit en R.D. Congo alors que le traitement réservé à sa délégation suffisait pour comprendre que du côté gouvernemental (Lubumbashi et Kinshasa) elle a réalisé correctement son travail et du côté R.C.D/Goma elle a reçu un moratoire de 24 heures pour vider les lieux sans avoir été ni à Bukavu ni à Kisangani pourtant sites importants des pillages et autres blanchiment des fonds dont l'origine n'est pas connue.

Faute d'éléments de terrain, on comprend aisément que la Commission se soit contentée de se faire l'écho du seul Rassemblement Congolais pour la Démocratie au lieu de prendre en compte le point de vue de la population dont les cris ont été pris en compte par le Panel des experts des Nations Unies qui par deux fois en 2001 et en 2002 ont rencontré à Bukavu les opérateurs économiques, agricoles et artisanaux. Ceux-ci ont fourni d'importantes résolutions aux experts qui auraient pu éclairer les honorables membres du Sénat belge.

Une telle confusion est également perceptible dans la manière de considérer «les hommes en armes» qui pullulent dans la région et pourtant le même rapport pense donner l'imperium à un groupe donné c'est-à-dire au RCD/Goma et son parrain le Rwanda qui ont organisé et mené l'opération de pillages systématiques des ressources naturelles de la République Démocratique du Congo. L'intention est vite découverte dans l'amalgame que la Commission avance en mettant dans le même sac l'armée gouvernementale et les rebelles quant à l'organisation des «groupes armés».

Il est surprenant qu'une délégation d'une si haute facture ayant été rabrouée de Goma sans égards puisse taire les dangers évidents qui pèsent sur les animateurs de la Société Civile locaux et autres défenseurs des droits humains. Le rapport tel qu'il est présenté blanchit à la fin les accusés du Nord et même du Sud et expose de ce fait à la vindicte des réseaux maffi eux tous ceux qui ont levé leur voix pour dénoncer les pratiques criminelles qui entourent les pillages des ressources naturelles de la R.D. Congo.

Comment comprendrions-nous le sérieux de ce rapport qui attribue l'origine des deux à trois millions des victimes qui auraient péri dans une demi-douzaine d'années à des maladies en recrudescence tels le choléra, la maladie du sommeil, la tuberculose ou la malaria alors que les commanditaires et les exécutants des massacres et autres crimes sont connus, identifiés et laissés paisiblement défiler entre la R.D. Congo et la Belgique?

La Société Civile du Sud-Kivu recommande au Gouvernement belge de diligenter une commission plus conséquente des faits ci-haut relevés pour comprendre dans les détails les faits et les réalités avancés dans le rapport de la Commission d'Enquête Parlementaire « Grands Lacs » du Sénat belge ainsi que la nouvelle forme des pillages des ressources naturelles et autres richesses de la R.D.Congo particulièrement dans les provinces du Maniema, Nord-Kivu , Province Orientale , Province du Sud-Kivu et dans le Nord Katanga. Nous osons espérer qu'une telle vision établirait aisément des relations entre les pillages et les financements de la guerre ainsi que toutes les conséquences qui en découlent viols et autres violences sexuelles sur les femmes, le cannibalisme, l'enterrement des femmes vivantes, le génocide culturel, les assassinats sélectifs, l'alimentation des réseaux terroristes.

Fait à Bukavu, le 21 février 2003

Pour la Société Civile du Sud-Kivu,

Didace KANINGINI KYOTO, Bureau de Coordination, Président f.f Ignace MUPIRA MAMBO, CEDAC
Cyprien BIRINGINGWA, CENADEP
Michel BISIMWA, CRONGD
Charles SADI, UGEC
Damas KALUMUNA, PARI,
Aimé MURHULA, Vision Verte
Benjamin KITHONGO, EHAMAM
Jean KAMATE, GRAPES
Prosper LUWAWA, APED-Sud/Kivu